



PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2015

Convoqué le 23 janvier 2015

Présents : Mmes Corinne TORCHY, Virginie BREUIL, Chantal PREVOT, Valérie NARUC, Laurence BUDIN, Mrs Philippe BULTEAU, Cyril BREUIL, Laurent BARDIN, Franck MEUNIER, Michel SCHWARTZ, Romain MORLIXA, Marc DELAS, Rocco SASSONE

Absents et excusés : M. PERNOLLET donne pouvoir à Mme BREUIL, Mme BEAUJOUAN donne pouvoir à Mme TORCHY, M. MEUNIER donne pouvoir à M. BULTEAU, Mme PERRIN, Mme MOUCHARD, Mme VATAIRE

Secrétaire de séance : M. Laurent BARDIN
Nombre de conseillers en exercice : 19

Séance ouverte par Mr le Maire à 19h03.

Mr Philippe BULTEAU salue la salle et souhaite la bienvenue aux Conseillers et au public présent. Il fait ensuite passer pour signatures le Compte-rendu et le Registre des délibérations du Conseil Municipal précédent en précisant que l'erreur (sur le nombre de votes) signalée la fois précédente a été corrigée.

Première délibération : Acquisition définitive du bâtiment « La Forestière » :

Mr Bulteau résume la situation de ce bâtiment : celui-ci, géré par la CCVF (Communauté de Communes des Villages de la Forêt), a été rendu à la commune de Vignoux-sur-Barangeon à compter du 01 Janvier 2014. La CCVF a accepté de restituer ce bâtiment pour un prix de 35 000€ à la commune de Vignoux (délibération du 22.01.2014 de la CCVF), prix validé par le Conseil Municipal de Vignoux en Février 2014.

Monsieur le Maire demande donc par cette délibération l'autorisation de procéder à la signature des documents permettant le paiement de la somme de 35 000€ à la CCVF : 16 votes pour

Deuxième délibération : travaux d'éclairage public Chapitre 204

Divers travaux d'électricité commandés le 08 Juillet 2014, ont été effectués sur la commune par la société AEB en accord avec le SDE18. Il s'agissait de diverses réparations et d'installation d'éclairage public : travaux terminés au 23/09/2014 pour un montant de 2 302,20€ TTC.

La partie restant à la charge de la commune est de 959,25€, le reste étant pris en charge par le SDE18.

La délibération permettra de régler cette somme de 959,25€ (chapitre 204) au SDE18.

16 votes pour.

Troisième délibération : Participation citoyenne

Cette délibération doit permettre à Monsieur le Maire de signer une convention « participation citoyenne » avec la gendarmerie ; ce qui doit permettre un aide citoyenne pour la sécurité publique.

Huit personnes se sont déjà fait connaître en Mairie pour être référents en rapport avec la gendarmerie.

16 votes pour.

Quatrième délibération : mise à disposition salle communal pour les élections départementales

Mr Bulteau demande au Conseil s'il peut rajouter une délibération supplémentaire concernant les élections départementales : personne ne s'y oppose.

Il s'agit d'autoriser la Mairie à prêter gracieusement une salle communale aux candidats déclarés officiellement pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

Cette salle pourra être réservée et utilisée une fois par binôme de candidats pour une réunion publique, après demande auprès de la Mairie de Vignoux.

16 votes pour.

Mr Bulteau précise qu'il va être « remplaçant » de Mr Fabrice Chollet, candidat aux élections départementales au côté de Mme Béatrice Damade.

Informations et questions diverses :

- Mme Corinne Torchy, après moult démarches auprès de l'administration et du Sous-Préfet, a obtenu le maintien de Marie-Camille Janny à son poste à la crèche pour une durée d'un an.

- Mr BULTEAU a remercié et félicité l'équipe de Vignoux.comm et des contributeurs pour la réalisation du « Canard du Barangeon » qui est très réussi.

Un petit couac cependant : oubli de l'annulation du bal (31.10.2015) de l'association « Les Aventuriers » et la création d'une randonnée le 22.11.2015. Ce sera rectifié sur le site internet.

- Mr le Maire informe également qu'il a envoyé un courrier recommandé à l'entreprise Rodrigues qui occupe 1 hectare communal sans autorisation depuis de très nombreuses années ; une proposition de vente de ces terrains a été faite. Sans réponse d'ici un mois, la commune fera valoir ses droits.

Mr Bulteau précise qu'il a repris ce dossier initié par son prédécesseur, Mr Delas, dès 2007.

Fin de séance : 19h34